MAISONS-LAFFITTE
Cité du Cheval

Service Scolaire et de l'Enfance
13, rue du Fossé
78600 Maisons-Laffitte

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
âge : **Garçon** ☐ **Fille** ☐

Année scolaire : 2023 - 2024

CENTRE :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parent 1 :

Nom .....
Adresse .....
.....

📱 .....
mail.....

Parent 2 :

Nom .....
Adresse .....
.....

📱 .....
mail.....

Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : .....
📱 . .....

Nom : .....
📱 . .....

ATTENTION, à l'issue de l'accueil, les enfants des écoles élémentaires inscrits aux activités pourront quitter seuls les structures d'accueil, sauf indication contraire mentionnée dans la fiche de renseignements, avec précision de la personne habilitée à venir les chercher.
Prise en charge de l'enfant (autre que ses parents) : l'enfant pourra être confié aux personnes nommées ci-dessous :

Nom : .....
📱 .....

Nom : .....
📱 .....

Nous soussignés responsables légaux de l'enfant

- nous engageons à venir le chercher **avant 19 heures ; passée cette heure, le commissariat sera informé**

- donnons autorisation à participer à toutes les activités, et sorties en car du centre, ☐ **oui** ☐ **non**

- donnons autorisation pour prises de vues et diffusion d'images, dans le cadre des activités du centre, de diffuser son image, lors d'expositions au centre, dans le journal de la ville, sur le site internet et réseaux sociaux de la ville, dans la presse, ☐ **oui** ☐ **non**

- autorisons les agents communaux à transporter mon enfant dans un véhicule de la Ville, ☐ **oui** ☐ **non**

FICHE SANITAIRE

Nous soussignés responsables légaux de l'enfant,

1. attestons que l'ensemble des vaccins ont été réalisés et sont à jour :

VACCINS	Date de la vaccination	Date du dernier rappel
Diphtérie Tétanos Polio (DTP)		
BCG		

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille sera immédiatement avertie par un agent du centre de loisirs. L'enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
2. autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.
3. certifions être titulaires d'un contrat d'assurance responsabilité civile et individuelle accident qui couvre les dommages, pouvant être causés ou subis par notre enfant
4. certifions que notre mutuelle ou notre assurance a été contractée avec l'option « accord SMUR 35% »
N° de police d'assurance .....

souscrite le .... pour une période d'un an auprès de la compagnie

d'assurance : .....

adresse : .....

.....

Nom de votre mutuelle : .....

Informations complémentaires liées à la santé de l'enfant :

.....
.....
.....

L'enfant bénéficie-t-il d'un P.A.I. alimentaire ? oui ☐ non ☐

Pour information, aucun médicament ne sera donné aux enfants, même sur présentation d'avis médical, décision du Conseil Municipal du 6 mai 2004 modifié le 15 décembre 2011.

Nous certifions exacts tous les renseignements portés sur le présent document et nous engageons à signaler tout changement intervenant en cours d'année

ATTENTION !
Votre enfant sera accepté dans les services péri et extrascolaires UNIQUEMENT quand ce document sera complété, signé et remis au directeur du centre ou au service scolaire enfance

Fait à Maisons-Laffitte, le .....
Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Parent 1 Parent 2

Les renseignements fournis sont nécessaires pour pouvoir vous contacter et intervenir rapidement en cas d'urgence. Ils font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la ville de Maisons-Laffitte dont la base légale est l'obligation légale. Les données sont conservées 2 ans. Elles sont destinées aux agents du service Scolaire et des accueils de loisirs.
Pour exercer vos droits Informatique et Liberté (droits d'accès et de rectification), vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données de la Ville en écrivant à dpo@maisonslaffitte.fr.Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.